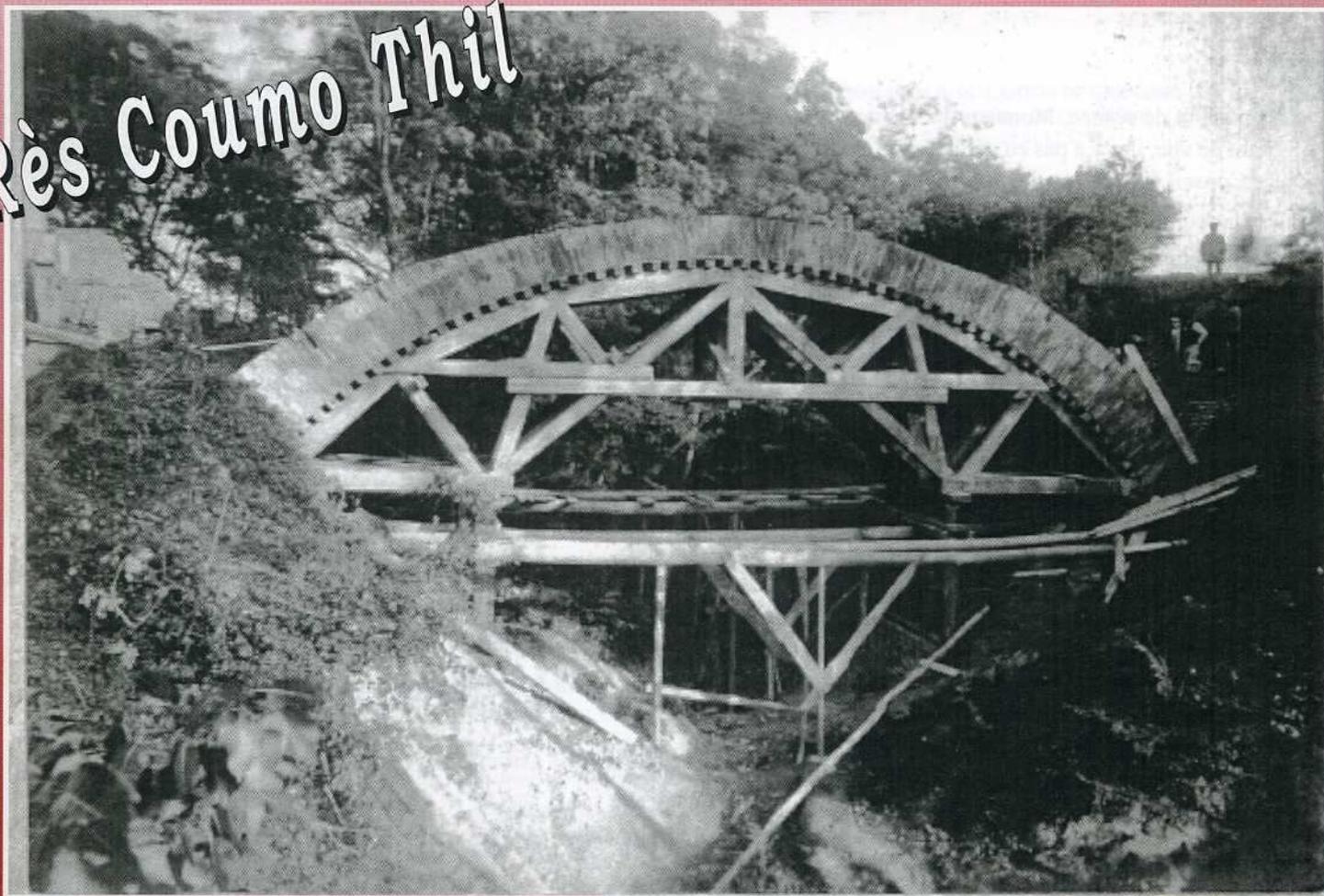


Informa THIL

Bulletin municipal d'information

septembre 2004

Rès Coumo Thil



En octobre 1896, le pont sur le ravin est en construction

au sommaire

- Conseil municipal p. 2
- Rentrée scolaire p. 3
- Le trésor de Thil p. 5
- Le cahier de doléances de Thil..... p. 8

Compte rendu du Conseil municipal

Séance du 11 juin 2004

Différents sujets ont été abordés au cours de cette séance :

- 1 - Approbation de principe de la loi dite "PVR" (participation voies et réseaux), permettant une participation financière des riverains lors de la création de nouvelles voies ou en cas d'aménagements importants sur la voirie.
- 2 - Compte rendu des activités de la nouvelle communauté de communes au cours de l'année 2003 : réorganisation du service des ordures ménagères, entretien de la voirie, recrutement d'un directeur général des services etc ... Le détail de ces actions a été exposé par M. Apine, président de la Communauté, dans le bulletin "Save et Garonne" paru en avril 2004.
- 3 - Organisation des élections européennes du 13 Juin
- 4 - Questions diverses, portant notamment sur l'amélioration du fonctionnement des différentes commissions, au sein du Conseil municipal.

Séance du 25 août 2004

En début de séance, Monsieur Pannebiau conteste la rédaction du procès-verbal de la séance du 31 mars 2004 ; de son point de vue, il n'y a pas eu délibération pour fixer les taux des taxes communales. Il lui est donné acte de sa protestation. Le Conseil aborde ensuite l'ordre du jour.

1. La commune de Brax est acceptée dans le SIVOM de Colomiers pour les activités de la fourrière.
2. Un emprunt sera contracté pour financer la part communale au branchement EDF du lotissement du Riouet. D'un montant de 6 150 euros, les échéances annuelles au nombre de douze s'élèveront à 651,02 euros.
3. A la demande des professeurs des écoles un nom devrait être donné à l'école de Thil. Plusieurs propositions ne réussissent pas à dégager un consensus ... Monsieur Barichou propose "école du Tilleul", arbre emblématique de la commune et promet d'offrir cet arbre si cette solution est retenue. Différentes options seront donc soumises aux enseignants.
4. L'achat d'un épiscopes (appareil de projection) est accepté à la demande des professeurs des écoles.
5. La création d'un troisième poste d'ATSEM à la maternelle n'a pas été jugée nécessaire à ce jour, la directrice disposant, en sus de deux personnes tenant ce rôle, du mi-temps d'une troisième personne.
6. Un recensement complémentaire de la population est rendu nécessaire par l'abondance des constructions neuves à Thil. Les Thilois, qui sont aujourd'hui 900, pourraient ainsi arriver au chiffre de 1.000 sous peu.
7. Les travaux d'aménagement du parking de l'école commenceront, pour des raisons techniques, vers le 15 septembre. Deux portails seront installés et la circulation des voitures sécurisée au moyen d'un sens unique, instauré toutefois à titre expérimental.
8. A la demande de l'archevêché, l'appartement libre de la Maison des associations sera attribué en location à un prêtre résidant à Thil, ce qui représente un plus pour la commune.
9. Monsieur le Maire donne ensuite lecture d'une communication de la communauté de communes, concernant l'élimination des déchets. Leur volume, en trois ans, a augmenté de 75 %, ce qui est alarmant. Leur coût d'enlèvement et de traitement s'élève pour la communauté à 1 700 000 euros ; une partie de ce coût sera supportée par le budget général pour ne pas rendre insupportable le poids des redevances versées par les usagers. Par ailleurs, la communauté de communes ayant décidé d'appliquer un taux uniforme (taux appliqué à la valeur locative de la taxe sur le foncier bâti), la participation des Thilois sera nettement moindre qu'en 2003.

En fin de séance monsieur le Maire a donné lecture d'une lettre de la direction de la Poste, qui laisse augurer d'une prochaine fermeture du bureau de la commune, englobée dans la suppression de 6 000 bureaux de poste. Un "Point Poste", installé chez un commerçant, remplacerait l'habituel postier. Le conseil municipal unanime, ne peut que s'élever contre cette mesure anti-sociale et anti-économique, compte tenu du développement actuel de la population.

La séance a été levée à 23h30.



Informa THIL

Septembre 2004 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directrice de la rédaction : Nathalie Gadéa

Comité de rédaction : Annie Bergé, Henri Bressolles, Michel Comby.

Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

Variations météorologiques

On rencontre dans les conversations courantes, deux sujets récurrents : notre santé (bonne ou moins bonne), et bien sûr, le temps qu'il fait, ou qu'il va faire. Nous avons tendance à considérer que nos désagréments climatiques constituent des cas exceptionnels, des entorses à un ordre habituel sinon immuable, et sont les indices catastrophiques du réchauffement de la planète ou de l'inclémence des dieux.

Parcourons quelques bulletins météorologiques :

"les chaleurs de l'été furent si excessives qu'à la campagne, la terre s'entrouvrait partout, en sorte que la plupart des arbres séchèrent par les racines"

"Vers 4 heures de l'après-midi une très forte tempête s'abat sur la région : pluie, grêle, violentes bourrasques de vent emportent tout sur leur passage, endommagent les vignes, éparpillent les gerbes de blé, arrachent les arbres et éventrent les maisons, écrasées par ces derniers. L'Eglise aussi est touchée."

Le premier de ces extraits n'est pas daté d'août 2003 comme on pourrait le croire, mais de l'an 1485 (Annales de la ville de Toulouse). Le second n'est pas une narration de la tornade de 1999 mais bien du désastre qui s'est abattu en Juillet 1766 sur la commune de Pelleport. Son curé implore l'aide des communes voisines ...

Alors, crises cycliques et "normales" du climat, ou dérèglements provoqués par l'homme ? Les avis sont très partagés, et il est probable que les deux réponses sont bonnes. La seule conclusion possible nous incite à la modestie, car si l'homme n'est qu'un jouet devant les phénomènes climatiques, il est plus triste de constater qu'il est incapable de maîtriser son propre développement, et qu'il scie avec application la branche sur laquelle il est assis.

Infos de Thil

C.C.A.S.

Dans le cadre de ses missions, le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) a traité plusieurs situations d'aide aux personnes. Il a aussi et surtout mis en place, en prévision d'une éventuelle canicule estivale, un plan d'action après avoir repéré les personnes âgées isolées et donc fragiles.

Cette organisation, mise en place selon le plan départemental canicule Hte Garonne à titre de prévention nous a permis à minima d'informer les personnes recensées et la mise en place des astreintes des élus du C.C.A.S.. Nous n'avons pas connu cet été de situation d'inconfort, voire de danger à cause de la chaleur.



ASSOCIATION A.D.M.R. DU CANTON DE GRENADE
19, rue Lazare Carnot - 31330 GRENADE / GARONNE
Tél. : 05 61 82 81 12 - Télécopie : 05 61 82 52 80

Aide à domicile, aide à la vie...

Lorsque la vie quotidienne devient trop difficile à gérer, le soutien d'une aide à domicile apporte un grand réconfort aux personnes âgées comme à leur famille.

Le travail de l'aide à domicile ne se réduit pas au ménage. Prendre le temps de parler et de partager est bien plus important.

Henri BRESSOLLES

Maire adjoint délégué du C.C.A.S.

Président de l'A.D.M.R.

Des vies de chien

Nos amis à quatre pattes ne mènent pas tous, tant s'en faut, une vie de chien. Nombre d'entre eux sont bien soignés, bien nourris, et nous rendent en affection sincère les égards que nous avons pour eux. Cette règle connaît pourtant quelques exceptions et il arrive que quelques hors-la-loi rendent malheureusement nécessaire l'intervention d'une police, baptisée fourrière, à l'instar des sociétés humaines où les débordements doivent être réprimés. Rendons hommage au passage, aux employés chargés de ce travail difficile, car ils l'effectuent, de l'avis général, avec discernement et humanité.

Il existe cependant un domaine qui dépasse les compétences de ces employés municipaux : c'est celui des nuisances sonores. Nous vivons à la campagne et un chien de garde doit signaler à sa manière, la présence d'un intrus ; il fait là son travail et nul ne songe à le lui reprocher. Mais certains de nos amis quadrupèdes s'ennuient quand on les laisse seuls ; leurs plaintes commencent dès le départ du maître et ne s'arrêtent qu'à son retour, en fin de journée, faisant ainsi preuve d'une remarquable résistance physique. Mais la résistance nerveuse des voisins se trouve, par contre, mise à rude épreuve qui doit-on incriminer ? Pas le chien bien sûr, qui ne fait que traduire son malaise comme il le peut, mais bien son propriétaire qui lui, n'est nullement gêné, car en, sa présence le toutou se calme instantanément. Cette situation, que nous retrouvons dans quelques endroits de Thil témoigne de la part du propriétaire du chien d'une indifférence presque injurieuse envers ses voisins, surtout s'il choisit d'ignorer leurs réclamations courtoises. La vie en société a ses règles, et la liberté de chacun s'arrête quand elle devient un gêne pour les autres. Il serait très regrettable que la volontaire surdité de certains n'empêche les solutions amiables qui devraient être choisies de préférence à la chicane, où tout le monde est perdant, mais à laquelle on peut se trouver contraint.

Rentrée scolaire

Pour l'année scolaire 2004/2005, les effectifs se répartissent comme suit :

Ecole maternelle : 3 classes, 65 élèves

- Tout petite section (3 élèves) + petite section (18 élèves) : 21 enfants
- Petite section (12 élèves) et Moyenne section (10 élèves) : 22 enfants
- Grande section : 22 enfants

Ecole primaire : 3 classes, 62 élèves

- Cours préparatoire (14 élèves) + Cours élémentaire 1 (7 élèves) : 21 enfants
- Cours élémentaire 1 (8 élèves) + Cours élémentaire 2 (13 élèves) : 21 enfants
- Cours moyen 1 (10 élèves) + Cours moyen 2 (10 élèves) : 20 enfants

Classe de Mlle PARANT
Classe de Mme CONSTANS
Classe de Mme ESPIRAC MAXCHS
Directrice

Mme ABADIE, Directrice
Mme DOS SANTOS, Mi temps
Mme MESPLÈDE, Mi temps
Mme BARTHE

Bonne rentrée à tous, aux élèves, aux enseignantes, aux personnels et aux parents et bienvenue aux deux nouvelles enseignantes.

Henri BRESSOLLES
Adjoint délégué aux affaires scolaires

La Bataille de l'Arsenne: 60 ans déjà

Le 31 juillet 2004, une cérémonie commémorant le soixantième anniversaire de la bataille de l'Arsenne s'est déroulée à Thil, puis à l'abbaye de Ste Marie du Désert à Bellegarde.

En présence de Monsieur Julian, conseiller général du canton de Cadours, des maires de Thil et de Bellegarde, des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants et des pères trappistes de l'abbaye, une gerbe a été déposée à Thil, à la mémoire du comte d'Orgeix, en la présence de ses petits enfants. Une messe a été ensuite célébrée en l'église abbatiale, et un hommage a été rendu aux victimes par les différentes autorités présentes, devant les stèles à la mémoire du commandant Camus et du Capitaine Voisin. Des rafraîchissements, particulièrement bienvenus en cette chaude journée, furent ensuite servis sous les ombrages du monastère.



De gauche à droite, au premier plan : Michel d'Orgeix évoque la mémoire de son grand-père, Mme Renée Dickson, originaire de Grenade, qui à 17 ans était agent de liaison du maquis, M. André Cornac, 20 ans alors, qui accomplissait les mêmes fonctions dangereuses

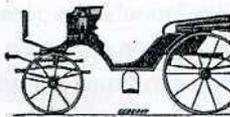
Photo : François Colcomb

Curiosités

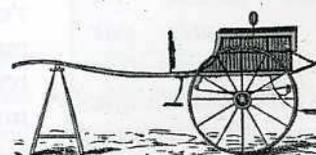
Atelier de Charronnage



Carrosserie



Réparations



Jardinières en tous genres

on de Charrettes

L. LAGRANGE

Atelier de 1918
Desert St-Marie
rue des enfants

à Thil, par Lévigac-sur-Save (Hte-Gne)

Thil, le 27 juillet 1919

En 1919, cet artisan thilois savait joindre l'esthétique et l'utile sur ses factures. Si ses carrosseries étaient, sans doute d'un confort qui nous paraîtrait aujourd'hui, sommaire, au moins la pollution en était-elle absente ...

Comité des Fêtes

La fête locale s'est bien déroulée durant les trois jours. Elle a commencé par le concours de pétanque samedi après-midi. Les finalistes sont :

- au concours, l'équipe de Chardelin gagne contre celle de Nicolas Valadié
- au repêchage, l'équipe de Patrick Kulaga gagne contre celle de Nicolas Meunier
- à la consolante, l'équipe de Jean-Luc Lézat gagne contre celle de Christophe Colomé.

En soirée la disco-mobile "Jet Set Music" a mis l'ambiance et les fêtards ont terminé la nuit à la bodega.

Le dimanche matin la messe avec l'orchestre Calypso a été célébrée en l'église Saint Laurent par M. le Curé qui a évoqué Saint Laurent, patron du village. Nous avons déposé une gerbe au monument aux morts. Après le discours de M. le Maire, l'apéritif concert nous attendait sur la place du village. En fin de soirée une somptueuse paëlla a été préparée par William, traiteur à l'Isle-Jourdain, ensuite l'orchestre Calypso nous a fait la surprise de faire venir le sosie de Johnny Halliday. Nous avons passé une excellente soirée et nous les remercions.

Le lundi après-midi, les enfants et les parents sont venus nombreux pour les jeux. En soirée nous avons clôturé les fêtes avec l'orchestre Univers, la tombola et la bataille de confettis.

Cette année le feu d'artifice n'a pas eu lieu à cause du bruit difficilement supportable par les chevaux. Nous regrettons la faible participation des thilois au moment de la fête.

Le 31 octobre à partir de 18h, nous vous donnons rendez-vous devant la Mairie pour fêter Halloween. Nous passerons ramasser les friandises offertes par les villageois et nous finirons à la salle des Fêtes pour un apéritif offert par le Comité des fêtes. Venez déguisés ...

Nous prévoyons d'organiser le réveillon de la Saint Sylvestre.

Muriel TOMY

Présidente du Comité des Fêtes



Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Jeudi : 9h-12h 14h-18h

Mercredi et Vendredi 9h-12h 14h-19h

Fermeture le Mardi - Tél. / Fax : 05 61 85 42 88

Collecte des encombrants

Nous vous rappelons les coordonnées du service

(05 61 82 63 74) ainsi que les jours de passage :

29 Septembre, 27 Octobre, 24 Novembre et 29 Décembre.

Etat Civil

NAISSANCES

Eddy GARDES le 5 juillet 2004

MARIAGES

Sandra GAUTIÉ et Frédéric PÉREZ le 4 septembre 2004

DÉCÈS

Enrique BUJ FRANQUET le 20 août 2004

Le trésor de Thil

Ce vase en argent, daté du II^{ème} siècle, fait partie de la vaisselle trouvée en 1786 par un laboureur thilois, sur le site du vieux château de Gramond, près du Mouillas. Il fut acquis en 1824 avec six autres pièces, par le British Museum d'un collectionneur britannique, nommé Payne Smith, qui les tenait lui-même de l'abbé de Tersan, premier possesseur de ces oeuvres d'art. Le Dieu Bacchus et son précepteur, le gras Silène, y sont représentés dans un décor d'animaux et de personnages d'une très grande finesse d'exécution. L'auteur de cette oeuvre est le grec Eucrates, dont le nom est révélé par une inscription en caractères ponctués (voir InformaThil de décembre 98 sur le Trésor de Thil).



Du nouveau au Tennis Club



Les adhérents du club, c'est à dire essentiellement les jeunes de l'école de tennis avec leurs parents et le bureau de l'association ont décidé de s'affilier à la Fédération Française de Tennis. Cette affiliation va nous permettre d'améliorer nos moyens et d'aller vers un développement profitable pour tous. Moyennant un effort financier raisonnable, chaque membre du tennis club aura une licence qui ouvre l'accès aux tournois organisés par la Fédération avec les autres clubs locaux, aux rencontres régionales pour tous les âges y compris le mini tennis. Et, pour accueillir le club, la

Fédération propose l'organisation d'une initiation gratuite pour les adultes non encore licenciés. Nous en reparlerons. En attendant, pour les enfants de 6 à 18 ans, l'école de tennis redémarre à partir du mois d'octobre avec notre initiatrice, Nelly.

Inscriptions le samedi 25 septembre de 10 h à 12 h sur le court de tennis.

Contacts: Marie GUILHEM - 05 34 52 95 02 - Josy CHENE - 05 61 85 07 90 - Florence VIDAL - 05 61 85 00 80

Paroisse de Thil

Nouvelles du KT

Les parents des enfants de 8 à 11 ans peuvent les inscrire ou demander des renseignements auprès de Mme Anne-Marie FOURNIÉ au 05 34 52 95 12.

Football Club de l'Ouest



**Football Club
de l'Ouest**

Fort du regroupement des 12 communes du 31530 et de ses 160 licenciés, le Football Club Ouest continue de grandir. Les très bons résultats de la saison 2003/2004 en attestent.

Les benjamins sont champions de Promotion Honneur Ouest. L'équipe fanion a remporté le titre de champion de 1ère division et accède à la division "excellence" qui est le plus haut niveau départemental. Il faut ajouter que toutes les autres équipes, des débutants aux vétérans, se sont bien comportées dans leur championnat respectif

C'est en s'appuyant sur cette dynamique que le nouvel encadrement du FCO a lancé la saison 2004/2005 avec l'objectif d'engager des équipes des débutants aux vétérans (débutants, poussins, benjamins, moins de 13 ans, moins de 15 ans, seniors 1 et 2, vétérans), avec une nouveauté, l'engagement d'une équipe de moins de 17 ans qui fera le trait d'union entre l'école de football et les seniors.

Les seniors avec les moins de 17 ans ont déjà repris le chemin de l'entraînement. Les vétérans et l'école de Football reprendront à partir de début Septembre. Les inscriptions ont

déjà commencé, mais vous pouvez encore inscrire vos enfants.

Mais, le FCO, c'est aussi des animations qui permettent de réunir l'ensemble des joueurs, des dirigeants avec leur famille. La soirée "Galettes" en Janvier, une sortie au TFC, la fête de la bière en Avril et les tournois en Mai/Juin sont les principales animations. Mais d'autres sont à l'étude, nous vous en informerons.

Le nouvel encadrement du FCO, composé d'hommes et de femmes, réuni autour de son nouveau président "Daniel Serra" mettra tout en oeuvre pour la réussite de cette saison. Mais, nous comptons également sur de nouveaux bénévoles pour encadrer et accompagner les équipes jeunes et seniors.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet du club www.fcouest.com ou prenez contact avec :

Daniel SERRA, <i>Président</i>	05 61 85 46 18
Henri FERNANDES <i>Responsable Ecole de Football</i>	05 61 85 58 61
Cédric AIT-ALI <i>Entraîneur Equipe Seniors</i>	06 82 93 99 45

Le bureau du F.C.O.

Avec la Pétanque thiloise

Les concours officiels du secteur du 8 août ont vu une belle participation tant pour le tête à tête du matin que pour celui des doublettes de l'après-midi, ce par un soleil radieux. Le dimanche 31 octobre 2004 aura lieu notre dernier concours officiel en doublettes. Entre temps, en septembre, une journée amicale vous attend.

Les vendredis soirs voient une baisse de participation mais une montée qualitative.

Le 11 novembre aura lieu notre fin de saison avec un concours qui sera suivi d'une dégustation de châtaignes et de vin nouveau.

Solution des mots croisés n°11

Horizontalement : 1. Les Pépils 2. Attraitant 3. Niet - Ran 4. Territoire 5. Enée - Abéli 6. RN - Rage 7. Né - Inertie 8. Cesse - ST 9. Stase - Eu 10. AB - Sassees. **Verticalement :** 1. Lanternes 2. Etienne - Ta 3. Sière - Cab 4. Pitheries 5. Er - Anses 6. Partagées 7. In - Obérées 8. LTRIE - Us 9. Artois 10. Anet - Etes.



L'Amicale laïque redémarre ses activités ! Les enfants ont depuis la rentrée retrouvé le restaurant scolaire et le Centre de Loisirs associé à l'Ecole. Les cours de Yoga ont débuté le 6 septembre dernier. Ils ont lieu, tous les lundis, à la Salle des Fêtes de 20h30 à 22h. En fonction du nombre d'inscrits, un cours supplémentaire pourra être mis en place.

Pour tout renseignement, contacter le 05 34 52 95 10.

Nos choristes reprennent leurs séances de chant le samedi 25 septembre à 17h à l'ancienne Salle des Fêtes et s'y retrouveront tous les samedis de 17h à 19h. La bibliothèque a rouvert ses portes et accueille petits et grands les mardis soirs de 18h à 19h et les samedis matin de 11h à 12h. Une activité arts plastiques pourrait être organisée. Pour les

enfants elle aurait lieu les mercredis après-midi de 14h30 à 16h ; pour les adultes, un soir de semaine, sous la forme "loisirs créatifs". (Renseignements au 05 61 06 19 55). Il a également été envisagé de créer une section marche ouverte à tous.

Si vous êtes intéressés, contactez le 05 34 52 95 12.

L'assemblée générale de l'Amicale aura lieu le 15 octobre prochain à 21h à la Maison des Associations. Nous vous y attendons nombreux. Nous vous rappelons en effet que l'association fonctionne avec des bénévoles et que son bon fonctionnement nécessite l'implication de chacun. A défaut, les activités proposées, ne pourraient être pérennisées.

A.C.C.A. de Thil



La chasse au sanglier:

Le sanglier que l'on surnomme la bête noire sème discorde et jalousie, entre chasseurs d'un village à l'autre, faute d'entente de sociétés voisines. Le sanglier prolifère, et cause des dégâts de plus en plus importants aux cultures et à la circulation sur les routes ; celui qui s'en sort avec des dégâts matériels a de la chance. C'est un animal bien protégé par sa peau que les plombs de chasse ne traversent pas ; c'est pourquoi on ne le tire qu'à la balle, obligatoirement. Il peut parcourir dans la même nuit, 15 à 20 kilomètres facilement. Tout en variant son alimentation : vermines, glands, céréales, châtaignes, charognes. Pour le trouver, il faut suivre ses traces, lorsque le terrain est gras, et surtout avec un bon chien ; c'est ce qu'on appelle faire le pied, cela peut demander des heures de marche, on s'y laisse prendre, ce qui en fait un sport passionnant. Il se remise à la pointe du jour dans des fourrés impénétrables. Lorsqu'on a repéré sa cache, on monte la

battue, car on ne peut pas le chasser autrement. Plusieurs chasseurs sont invités, il faut aussi plusieurs chiens, qui connaissent le sanglier, car pour le faire bouger, ce n'est pas toujours facile : avec ses défenses il peut blesser les chiens ou même les chasseurs. Il ne faut pas plaisanter avec cet animal là. Très peu de chasseurs aiment cette chasse. La discipline est de rigueur, il faut rester parfois des heures, sans quitter le poste que le responsable de battue a confié, pour des raisons de sécurité. Il y a un règlement à respecter, sous peine d'être exclu des battues suivantes. Pour participer à la battue il est obligatoire de s'inscrire sur un registre, avec le nom, prénom, numéro du permis et signature. Cela se répète à chaque battue, la date, l'heure et le lieu de rassemblement étant obligatoires.

Suite au prochain Bulletin

Le Président
René Lezat.

Mots croisés de Thil

Horizontalement

1. Lieu dit de Thil (deux mots)
2. Peut qualifier notre environnement thilois
3. Désaccord russe - Bruit de tambour
4. Celui de Thil est étendu
5. Très ancien touriste - Devenu idiot
6. Nationale - Etat de chien
7. Venu au monde - Grande force
8. Finit - Patron
9. Stagnation - Bien possédé
10. Note - Filtrés

Verticalement

1. Guidaient les Thilois autrefois ou soutenaient les aristocrates
2. Familier de l'historien de Thil - Pronom
3. A remplacé le bûcher - Ancienne voiture
4. Plaisanteries de bas niveau
5. Lettres de Cervantes - Abri de bateaux
6. Nos plaisirs gagnent à l'être
7. A la mode - Chargées lourdement.
8. Litre en mauvais état - Coutumes
9. Province française
10. Victoire à l'envers - Parfois pourris

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Le cahier de doléances de Thil

En 1789, la crise financière et le malaise général de la société menèrent le pouvoir royal à convoquer les Etats Généraux pour essayer de trouver un remède à la crise. Les délégués des trois ordres (Noblesse- Clergé- Tiers Etat) désignèrent leurs représentants à cette assemblée et les communautés dressèrent chacune leur cahier de doléances que les délégués avaient pour mission de défendre à l'assemblée de leurs sénéchaussées respectives. Portant la date du 10 Mars 1789, le cahier de la communauté de Thil fut rédigé pour être exposé lors de la réunion de la sénéchaussée de l'Isle-Jourdain, dont dépendait Thil.

On peut ainsi résumer ses caractéristiques :

- Profond respect de l'institution monarchique et de la personne du roi considéré comme le père de son peuple, même si l'on pense qu'il est mal conseillé;
- Forte demande d'égalité sociale et surtout fiscale;
- Dénonciation des abus de toutes sortes dont s'estiment victimes les Thilois
- Exposé des difficultés particulières à Thil

Citons quelques passages de ce texte :

“La commune de TILH a le désavantage de posséder un sol extrêmement aride qui exige les plus grands travaux et les plus grands soins pour sa culture et pour être mis en valeur, et qui n'est capable de rapporter quelque production qu'après des dépenses considérables qui absorbent la majeure partie du produit (...) La condition des redevables (de l'impôt) est encore aggravée par la fatale distinction qu'on a faite jusqu'ici, entre biens nobles et biens roturiers...”

Les moyens employés pour la levée de l'impôt sont qualifiés *“de vexations les plus tortionnaires, qui pressurent les malheureux redevables et consomment la ruine entière d'une famille qui manque souvent du plus absolu nécessaire”*.

Les corvées de chemins sont mal supportées, car elles font perdre un temps précieux et sont au bénéfice d'autres communautés, Thil n'en retirant

aucun avantage ; par ailleurs les travaux publics sont effectués par des entrepreneurs qui ne cherchent qu'à augmenter la dépense, et livrent souvent un ouvrage défectueux. Thil situé en pays d'Election (élection de Rivière Verdun), souhaite que la province soit érigée en pays d'Etat, car ce sont alors les Etats provinciaux, qui votent les impôts et non plus le représentant du pouvoir royal qui en décide. Il est enfin demandé qu'aucun citoyen ne puisse être *“distrain de ses juges naturels et légaux, et qu'il ne puisse être établi d'autres juges que ceux que la nation voudra choisir et adopter”*. Notons l'émergence de la notion de nation

Ces doléances furent signées au nom de la communauté de Thil par D'Abolin, juge (l), Chastel, consul - Estelle - Lézat - Mauré - Cornac, consul - Mesplé, greffier.

Dans une lettre en guise de postface adressée au seigneur, le comte d'Albis, il était ajouté : *“Nous voulions aussi exposé que le village est situé au bord du ruisseau qui grandit tous les jours par les rabins qui sy equoulet dedans, qui antrenera le village dans tres pu de temps si la communauté n'y pourvoit par une chaussée en briques”*. Ainsi parlèrent les Thilois de 1789; leurs revendications raisonnables connurent la suite que l'on sait .

Michel COMBY



Les doléances des femmes de Toulouse versifiées en occitan

(1) Notable thilois, propriétaire du Fort d'Aja près de Bretx très vieille bâtisse à vocation militaire.